



TOUS EN CHŒUR

Mairie

25 Route du Village

38870 SAINT PIERRE DE BRESSIEUX

Courriel : contact@tousenchoeur.fr

site internet : <http://tousenchoeur.fr>

COMPTE RENDU DU CA DU 03 juin 2019

Présents : Christine Gerin, Marie-Christine Lesaffre, Michel Jacquet, Amandine Zoz, , Guy Berrier, Maurice Favre-Nicolin, , Marie-Claude Berruyer, Christine Gonnelli, Solange Desort, , Pascale Caniard, Marie-Noëlle Larguet. Chantal Bayo, Marie-Hélène May.

Excusés : Vincent Ginon, Lionel Matheron.

Absente : Joëlle Rosarossa

Début de séance : 20h40

Ordre du jour :

- 1- Concert de Marnans
- 2- Pique-nique - Brève de St Pierre - Rentrée 2019
- 3- Sortie du 14 septembre -
- 4- Budget
- 5- Questions diverses

1/ Concert du 19 mai à Marnans

Nous étions 50 choristes de Tous en Chœur .Christine nous lit le message de Michel Gardan, président de la chorale de la Buisse « Si On Chantait » Ils ont beaucoup apprécié notre compagnie et ont évoqué leur envie de chanter de nouveau ensemble pour une prochaine manifestation. Ce plaisir est partagé et à bientôt nous l'espérons.

Nous avons reçu de bons retours ; nous tenons à remercier P. Noblanc ainsi que M. Di Nella pour les photos prises pendant le concert à Marnans. Christine les a transmises à Michel Gardan président de Si On Chantait, qui les a transférées aux Contempor'Elles. Elles seront mises sur notre site par Lionel. Christine a reçu un courrier de M.Gardan vendredi7, donc après le CA, voici le bilan :

Il y a eu 125 entrées à 8 € et 2 entrées à 7€.

Ils ont donné 50€ aux Contempor'Elles, c'est la somme qu'elles avaient demandée pour les frais de déplacement. Ils prennent en charge la Sacem et la paroisse et nous ont adressé un chèque de 482€, il nous pose la question suivante : avez-vous pensé de donner quelque chose à la mairie de Marnans ?

2/ Pique-nique

Notez bien la date de notre pique-nique qui terminera la saison : Lundi 24 juin 2019 à la salle polyvalente de St Pierre de Bressieux. Rendez-vous 18h30. Le Thème cette année est : Les Roses (couleur, fleur....) en référence à un passage de What a Wonderful Word .Libre à chacun d'en faire usage ou pas !!!

Pensez à vos verres, assiettes et couverts !!!

Il y a équilibre entre salé et sucré sur le tableau d'inscription. Marie-Christine s'occupe du pain. Christine Go.de la boisson.

Nous inviterons P. Noblanc et M. Di Nella à nous rejoindre pour les remercier

Nous avons reçu le Règlement Intérieur de la salle polyvalente ainsi que la petite salle attenante, Marie-

Claire Duboeuf et Christine Gerin sont les personnes référentes...à lire !

Les tables doivent être rangées propres, les chaises par couleur et par nombre de 16, attention aux éclairages : veiller à ce que tout soit éteint en fin de soirée...

Il sera envoyé par courriel aux membres du CA.

La Brève de St Pierre

Un article doit être déposé en mairie avant le 07 juin. Nous y ferons apparaître la date de reprise des répétitions, des photos du dernier concert, la date de notre soirée « jeux » du 14/09. Christine transmet des photos à Guy.

Rentrée 2019

Les répétitions reprendront le lundi 09 septembre.

3/ Sortie du 14 septembre

Pour rappel un après-midi « jeux de société » est organisé le samedi 14 septembre à partir de 16h chez « Giron » à Gillonnay, l'Assiette Gourmande. Une salle est mise à disposition pour les différents jeux de société que vous apporterez !! Idées de jeux proposées par Amandine : Zik , Times up, Déclit...faire deviner une chanson sans donner les paroles par exemple

Nous espérons que ce sera un beau moment de partage, de retrouvailles et de bonne humeur !

S'en suivra un repas dont l'association prendra **une partie du montant du menu à sa charge : 15,30 €.**

Chaque choriste aura une participation de 12 € à payer directement à Marie-Christine dès que possible (chèque à l'ordre de Tous en Chœur ») Les boissons sont comprises !

Penser au co-voiturage !!!

4/ Budget

CHORALE "TOUS EN CHŒUR" SAINT PIERRE DE BRESSIEUX					
budget 01/06/2019					
DEPENSES	previ		RECETTES	previ	
secrétariat	250,00	0,00	adhésions	5850,00	5010,00
salaire pianiste	1000,00	333,90	concert annuel	2500,00	
salaire chef de chœur	2400,00	841,50	autre concert	400,00	23,00
charges Sécurité sociale	2600,00	858,00	intérêts	40,00	
assurance	193,19	193,19	subvention	50,00	
partitions	150,00	0,00			
réceptions	450,00	143,04			
cadeaux	200,00	0,00			
remboursement départ	90,00	0,00			
concert annuel	500,00	75,84			
déplacement car	700,00	0,00			
formation chant	1800,00	0,00			
paroisse	100,00	0,00			
sortie récréative	850,00	0,00			
site internet	100,00	0,00			
équipement concerts	2126,42	0,00	fond propres		4669,61
TOTAL CHARGES		2445,47	TOTAL PRODUITS		9702,61

5/ Questions diverses

Il faut aussi déjà penser à réserver une salle pour notre concert de 2020 !!

La réunion pour retenir la salle des spectacles de St Etienne de St Geoirs aura lieu à l'automne 2019. Il est mieux que notre concert annuel ait lieu vers la mi-novembre, nous avons plus de répétition après la reprise. Attention à ne pas « se chevaucher » avec le concert des Tire-Bouchons » !!! Les dates du 15 ou 22 novembre 2020 sont retenues.

Nous allons aussi nous renseigner auprès de la mairie de Brezins pour la salle du Tremplin ; si cela est possible nous ferions deux dates concert car la capacité de la salle est moindre que celle la salle de St Etienne de St Geoirs.

Une question a été posée : peut-on utiliser le site de 'Tous en Chœur' pour informer des dates de différents concerts aux alentours ou autres manifestations artistiques.

Selon notre règlement intérieur (consultable sur notre site), il est dit que seules les manifestations des chorales qui ont partagé des concerts avec la nôtre seront notifiées. C'est Lionel qui est notre administrateur de site

Cf paragraphe 3/2

Chacune de ces listes de diffusion est soumise à une charte rédigée comme suit:
« Cette liste est destinée à diffuser les informations concernant la chorale Tous en Chœur, par exemple:

- date, liste de chants pour une répétition ou un concert,
- tout sujet concernant nos costumes ou accessoires de concert,
- horaire et lieu de départ pour un concert,
- organisation des 3^{ème}mi-temps,
- convocation aux assemblées générales,
- comptes rendus des assemblées générales, des réunions du conseil d'administration, du bureau
- discussion sur un projet futur...

Elle ne doit pas être utilisée pour transmettre des informations ou des publicités
Concernant des activités autres que celles liées au chant.»

Fin de séance : 21h45